

Hebdo Canada

Volume 1, N° 31

le 8 août 1973



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Décès d'un grand Canadien: M. Louis-S. Saint-Laurent, 1

Projet de centrale hydro-électrique au Yukon, 2

Inauguration de l'édifice Lester-B. Pearson par la reine Elizabeth, 3

Un nouveau sport parmi les loisirs subventionnés, 4

Documents historiques transférés aux Archives, 5

Surveillance accrue des flottes de pêche étrangères, 5

Récentes nominations diplomatiques, 5

Accord Canada - Chine sur l'enregistrement des marques de commerce, 6

Mission commerciale en Europe, 6

Décès d'un grand Canadien: M. Louis-S. Saint-Laurent



M. Louis-S. Saint-Laurent

Monsieur Louis-S. Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada, est décédé le 25 juillet en sa résidence de la Grande-Allée à Québec, à l'âge de 91 ans. Il a été le deuxième premier ministre canadien-français du Canada.

C'est M. Lester-B. Pearson, également ancien premier ministre du Canada, dont le décès a précédé de sept mois celui de M. Saint-Laurent, qui disait de ce dernier: "Je n'ai jamais connu de plus parfait gentilhomme ou quelqu'un qui possédait le sens du devoir à un si haut degré. Il s'est dévoué sans compter au service de son pays, sans aucune étroitesse d'esprit, sans jamais se laisser guider par aucun motif d'intérêt personnel ou futile. Ce fut l'un des grands avantages de ma vie publique que de travailler en étroite collaboration avec lui durant de nombreuses années."

Le service funèbre de M. Saint-Laurent a été célébré par le cardinal Maurice Roy, primat du Canada, en la Basilique-

cathédrale de Québec, après quoi son corps fut transporté à Compton (Québec) village natal du défunt, où eut lieu l'inhumation. Le cercueil a été porté au cimetière par six agents de la Gendarmerie royale; les porteurs d'honneur étaient: le premier ministre Pierre-E. Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, le ministre des Transports, M. Jean Marchand, le leader du Gouvernement au Sénat, M. Paul Martin et l'ex-ministre associé de la Défense dans le Cabinet Saint-Laurent, M. Paul Hellyer.

Plusieurs Canadiens se rappelleront les réalisations du Gouvernement de M. Saint-Laurent dont les plus importantes ont été: l'obtention de la pension de vieillesse pour les personnes âgées de plus de 70 ans; l'accession de Terre-Neuve dans la Confédération; l'institution de la Commission royale sur les arts, les lettres et les sciences qui a conduit à la fondation du Conseil des Arts du Canada, aux octrois aux universités et à l'aide à la recherche scientifique; la nomination du premier Canadien comme gouverneur général dans la personne de M. Vincent Massey; la construction de la route Transcanadienne et celle de la Voie maritime du St-Laurent.

Notes biographiques de M. Saint-Laurent

M. Saint-Laurent est né à Compton (Québec), le 1er février 1882 d'un père canadien-français (J.B. Moïse Saint-Laurent) et d'une mère canadienne-irlandaise (Mary Broderick). Il étudia au collège St-Charles de Sherbrooke (Québec) et à l'Université Laval à Québec où il reçut son diplôme en droit. En juin 1914, il était nommé professeur de droit à l'Université Laval et conseiller du roi l'année suivante.

En mai 1908 il épousait Mlle Jeanne Renault, de Beauceville, dont il eut cinq enfants.

M. Saint-Laurent est devenu membre

du Conseil privé impérial en janvier 1946. Il a été bâtonnier général du Barreau de la province de Québec et, en 1931-1932, président de l'Association du Barreau canadien dont il était président honoraire à vie.

En 1941, M. Saint-Laurent succédait à feu le très honorable Ernest Lapointe au poste de ministre de la Justice et procureur général du Canada. Lors d'une élection partielle en 1942, il fut élu député de Québec-Est à la Chambre des communes puis réélu aux élections générales de 1945, 1949 et 1953.

Le 4 septembre 1946, on annonçait la nomination de M. Saint-Laurent au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il continua de diriger le ministère de la Justice jusqu'au 10 décembre 1946 et se consacra entièrement par la suite aux Affaires extérieures.

M. Saint-Laurent fut chef adjoint de la délégation canadienne à la Conférence de San Francisco en 1945 et président de la délégation canadienne à la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue à Londres au début de 1946.

En 1945, pendant que le premier ministre, M. Mackenzie King, était en voyage en Grande-Bretagne, M. Saint-Laurent assura l'intérim au ministère des Affaires extérieures et, à l'été de 1946, pendant que M. King assistait à des conférences à l'étranger, il fut premier ministre suppléant du Canada.

M. Saint-Laurent fut président de la délégation canadienne à la deuxième partie de la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi qu'à la deuxième session, qui eurent lieu à New York en octobre 1946 et en septembre 1947 respectivement.

En août 1948, le congrès national du parti libéral, convoqué par la Fédération libérale nationale en vue de choisir un successeur au chef démissionnaire, le très honorable W.L. Mackenzie King, élit M. Saint-Laurent à la direction du parti.

Le 10 septembre 1948, M. Saint-Laurent reprenait le portefeuille de la Justice et redevenait premier ministre suppléant pendant que M. King assistait, à Paris, à la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La maladie ayant empêché M. King de participer à la réunion des premiers ministres du Commonwealth

qui s'ouvrit à Londres le 11 octobre de la même année, M. Saint-Laurent le remplaça durant la dernière partie des entretiens.

Le 15 novembre 1948, M. Saint-Laurent devint premier ministre du Canada et président du Conseil privé. Il était alors âgé de 66 ans.

Le cabinet Saint-Laurent donna sa démission le 21 juin 1957 après la défaite du gouvernement libéral aux élections générales du 10 juin. M. Saint-Laurent demeura à la tête du parti libéral et fut chef de l'Opposition durant la Vingt-Troisième Législature.

Pendant les neuf années où il a été premier ministre, M. Saint-Laurent a assisté à six Conférences des premiers ministres du Commonwealth (en 1949, 1951, 1952, 1953, 1955 et 1956) et a effectué plusieurs visites aux États-Unis. Il était à la tête de la délégation canadienne lors du couronnement de la reine Elizabeth II en juin 1953. En février et en mars 1954, il entreprit un voyage autour du monde visitant la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Pakistan, l'Inde, Ceylan, l'Indonésie, les Philippines, la Corée, le Japon et Hawaï. Au printemps de 1956, il participa à une conférence avec le président des États-Unis et le président du Mexique à White Sulphur Springs, en Virginie occidentale.

En mars 1958, M. Saint-Laurent se retira de la politique active.

Hommage de M. Trudeau

Le Canada vient de perdre un citoyen éminent. Son oeuvre cependant lui survivra, et son nom restera pour toujours associé aux qualités de coeur et d'esprit qui lui avaient valu le respect et l'admiration de tant de Canadiens à travers tout le pays.

Comme homme, comme serviteur de l'État, comme chef de gouvernement, le très honorable Louis-S. Saint-Laurent s'était en effet gagné depuis longtemps une place de choix dans l'affection et l'estime de ses concitoyens. Sa courtoisie innée, son profond respect des autres témoignaient sans cesse d'une aménité et d'une bonté tout à fait exceptionnelles.

Monsieur Saint-Laurent avait une foi inébranlable dans le Canada. Et, pour lui, il ne pouvait y avoir de plus grand honneur que de servir son pays, ce à

quoi il s'est employé avec un sens aigu du devoir et un dévouement exemplaire.

C'est avant tout par souci d'assurer l'harmonie nationale qu'il entra sur la scène politique. Grâce à lui, les Canadiens ont appris à mieux comprendre le Canada, et pour tous ses compatriotes il devient le vivant symbole de notre unité et de notre fraternité.

Les seize années qu'il a consacrées au pays se sont révélées fécondes pour le Canada, tant sur le plan national qu'au niveau international. Son action marque encore la vie canadienne. Comme ministre de la Justice, comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures, comme premier ministre, il a joué un rôle capital dans l'évolution sociale, constitutionnelle et juridique du pays.

Grâce à sa présence parmi nous, grâce à son patriotisme éclairé, le Canada a fait de remarquables progrès.

Projet de centrale hydro-électrique au Yukon

Le ministre du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a confirmé la recommandation de la Commission des eaux du Yukon pour la construction de la centrale hydro-électrique d'Aishihik.

Le site à aménager se trouve à 100 milles au nord-ouest de Whitehorse et les travaux coûteront quelque 15 millions de dollars. La Commission d'énergie du Nord canadien a proposé d'utiliser les eaux du bassin hydrographique d'Aishihik pour alimenter une centrale dont la capacité pourra atteindre 30 mégawatts. Cette puissance accrue d'énergie permettra de répondre à la demande d'électricité prévue dans le sud du Yukon.

Le ministre du Nord canadien a déclaré: "Nous avons pris cette décision en veillant au respect des droits des Indiens sur les terres, et je suis convaincu que nous avons protégé l'habitat de la faune aquatique et terrestre de la région."

La Commission des eaux du Yukon, établie en vertu de la Loi sur les eaux intérieures du Nord, comprend des représentants de six ministères fédéraux qui s'intéressent aux eaux du Nord et trois représentants nommés par le commissaire en conseil du Yukon.

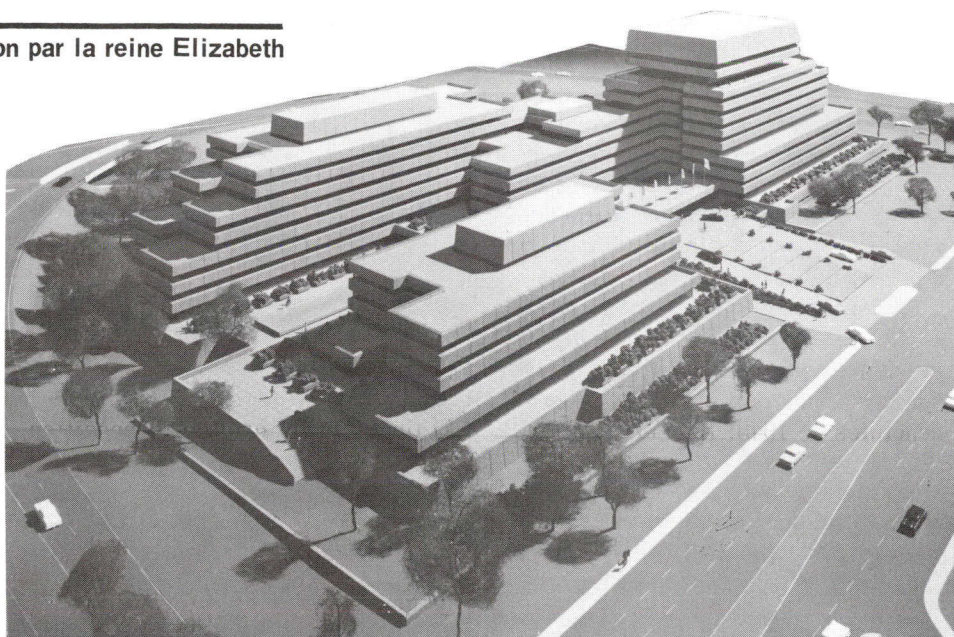
Inauguration de l'édifice Lester-B. Pearson par la reine Elizabeth

Le 1er août, au cours de sa seconde visite au Canada cet été, la reine Elizabeth a inauguré officiellement, à Ottawa, l'édifice Lester-B. Pearson, qui logera dorénavant le ministère des Affaires extérieures.

La reine et le prince Philip, qui sont demeurés à Ottawa du 31 juillet au 4 août, au moment où se déroulait la première partie de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, ont été accueillis à l'édifice Pearson par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui a présenté à la reine le sous-secrétaire d'État, M. A.E. Ritchie, et le chef du Protocole, M. B. Rogers.

Les autres personnalités également présentées à la reine furent le doyen du corps diplomatique, M. Philippe Cantave, et Mme Cantave; Mme L.-B. Pearson; M. et Mme Geoffrey Pearson et Mme Walter Hannah, fille de feu M. Pearson.

Après une courte allocution au cours



de laquelle elle a rendu hommage à M. Pearson, la reine a dévoilé une plaque commémorative après quoi elle a visité le nouvel édifice en saluant les membres du personnel réunis pour l'acclamer.

Architecture d'avant-garde

Dans une récente édition de la revue *Perspectives internationales*, publication du ministère des Affaires extérieures, M. Humphrey Carver, ex-président du Groupe de conseillers à la Société centrale d'hypothèques et de logement, a décrit le nouvel édifice Pearson dans les termes suivants:

“...Le site est superbe. De la grande terrasse qui entoure la salle à manger diplomatique au neuvième étage, on a une vue superbe de la rivière Outaouais en aval comme en amont avec, à l'arrière-plan, la terre québécoise s'étendant jusqu'aux monts boisés de la Gatineau. Poursuivant ce tour d'horizon, l'on aperçoit à gauche les flèches du Parlement et, plus rapproché, l'édifice de la Monnaie avec son profil de forteresse lugubre. Presque au bas de l'immeuble se trouve Earnscliffe, modeste résidence du premier Premier ministre du Canada, datant de l'époque victorienne; en face, s'élève le vieil édifice du Conseil national de recherches, tandis que l'Ambassade de France et la résidence officielle du Premier ministre s'échelonnent vers la droite. Enfin, à peu de distance du même côté de la rue, on voit le nouvel Hôtel de ville d'Ottawa.

Au diplomate étranger qui contemplerait ce spectacle, on pourrait dire en abrégé: “Voilà le Canada”, tout en lui expliquant que la promenade Sussex est en quelque sorte la voie processionnelle reliant la colline du Parlement à la résidence du Gouverneur général...

“En réalité, l'édifice n'est pas une construction simple, mais un faisceau tridimensionnel ramifié en plusieurs parties et qui s'étend sur une longueur d'environ trois cents verges le long du boulevard Sussex, le tout disposé autour d'un hall d'entrée et d'un foyer ravissants. L'ensemble se dresse sur un podium dont le mur a du fruit et mesure douze pieds de hauteur ce qui lui donne une certaine robustesse et favorise l'aménagement de jardins-terrasses et la transplantation de grands arbres. La tour la plus élevée du faisceau constitue le centre diplomatique principal qui comprend les installations de protocole et de réception au niveau du foyer, les bureaux du secrétaire d'État, au dixième étage, qui dominent la terrasse et, du deuxième au huitième étage, les bureaux d'agents du Ministère. Donnant également sur le boulevard Sussex, le Bureau des passeports se trouve dans un immeuble à part moins élevé, derrière lequel est situé un édifice logeant les services administratifs du Ministère...

“Des portes de bronze richement sculptées ouvrent sur le hall d'entrée haut de deux étages, qui n'est pas sans analogie avec le foyer d'un grand hôtel et qui sert, en quelque sorte, de place publique au centre des différents édifi-



La reine Elizabeth prononçant l'allocution en hommage à feu Lester-B. Pearson lors de l'inauguration du nouvel édifice du ministère des Affaires extérieures qui portera le nom de l'ancien premier ministre. Mme Pearson et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, accompagnent la reine.

ces ayant chacun sa fonction particulière. Quittant le foyer, on trouve d'un côté la salle ouverte du Bureau des passeports et la grande cafétéria qui donnent sur une cour intérieure face à la rivière Rideau. A l'arrière du foyer se trouve la bibliothèque. La "place publique" conduit dans une autre direction au centre international de conférences, doté de son propre foyer et d'un petit jardin intérieur; on y trouve également un auditorium, style théâtre, d'environ deux cent vingt sièges, une salle de conférences très moderne où plus de trente délégués peuvent prendre place autour d'une table ovale, entourés de leurs adjoints, et bénéficier d'un service d'interprétation en quatre langues, de la présence de caméras de télévision, etc. Enfin, les visiteurs étrangers seront escortés du foyer jusqu'à la tour principale de l'édifice où se trouvent les bureaux et salle de réception du protocole. Ce plan a été conçu en vue de créer un certain effet dramatique: les jardins en escaliers menant aux portes de bronze de l'entrée principale, le hall central au plafond élevé, les percées sur les surfaces environnantes et les cours.

"L'extérieur des édifices du faisceau, les solides couches horizontales des baguettes de fenêtres et le parement de pierre préfabriquée sont le résultat d'un accord sur la disposition normale des étages de bureaux, chacun d'eux aménagé autour d'un centre de service et éclairé par des fenêtres continues. L'ensemble fait penser à une énorme sculpture stratifiée.

"Sauf pour l'ensemble des édifices du Parlement de style néogothique, Ottawa n'a pas été comblé en matière de chefs-d'œuvre architecturaux. Le nouveau Centre national des Arts est peut-être la seule autre oeuvre de premier ordre et sa conception se rapproche nettement des nouveaux édifices du ministère des Affaires extérieures. Les deux oeuvres se ressemblent en ce qu'elles sont faites de dalles raboteuses préfabriquées, et qu'elles sont des compositions sculpturales et tridimensionnelles plutôt que des architectures banales ou des boîtes rectangulaires. Ce genre d'architecture nous rappelle la grandeur et l'envergure des constructions médiévales, des châteaux et des cathédrales, des grands murs de pierre dressés comme des falaises, qui se patinent au

Notes concernant la construction de l'édifice Pearson

La construction de l'édifice Lester-B.-Pearson a débuté en mai 1970 et, trente-six mois plus tard, le ministère des Affaires extérieures commençait à y emménager. Le coût de la construction, sans compter les honoraires des architectes ni les travaux d'aménagement paysager ni l'ameublement, s'est élevé à 27.2 millions de dollars.

Situé sur un emplacement de 7 acres, promenade Sussex, l'immeuble comprend 1,088,973 pieds carrés de surface et suffisamment d'espace pour garer 575 voitures. Il a été conçu en fonction de l'expansion prévue du ministère durant les prochaines années et peut loger environ 3,200 personnes.

Les murs porteurs de l'édifice sont de béton armé et font corps avec le socle rocheux; le revêtement est de béton précontraint recouvert de granit du Québec. On peut se représenter le hall principal comme une rue, et les quatre pavillons de hauteur différente comme autant de bâtiments. Le rez-de-chaussée donne accès à ces pavillons. L'agencement de tout l'édifice est monochrome; il se compose de divers

tons de brun. Ce sont les gens et le mobilier qui donnent de la couleur à l'ensemble.

L'équipement de chauffage et de refroidissement ne se trouve pas dans l'édifice même. La vapeur nécessaire au chauffage provient du bureau d'imprimerie du gouvernement à Hull, par une canalisation qui passe sous le pont MacDonald-Cartier, et l'eau froide servant au refroidissement provient d'un système de pompage installé derrière l'édifice du Conseil national de recherches, situé de l'autre côté de la rue. La climatisation est assurée de telle sorte que certains bureaux puissent être chauffés pendant que d'autres sont rafraîchis. Chaque pavillon possède son propre système de ventilation.

En cas de panne d'électricité, deux génératrices diesel de secours pourront produire suffisamment d'énergie pour faire fonctionner un ascenseur dans chaque pavillon, de même que pour assurer les communications et le fonctionnement des services centralisés et fournir l'éclairage de secours.

fil des ans, épousant le rythme des saisons et l'aspect changeant des arbres et des plantes.

"L'emplacement de l'administration centrale des Affaires extérieures a été l'objet de critiques, parce que situé à l'extrémité ontarienne du pont MacDonald-Cartier et coincé dans le réseau de rampes d'accès au pont. On a également dit que le surplus de circulation provoqué par les allées et venues de 3,200 fonctionnaires va défigurer l'aspect plutôt calme et plein de dignité de la promenade Sussex, et encombrer les rues avoisinantes de New Edinburg et les artères reliées au pont. Il va sans dire qu'on entrevoit des difficultés, et le personnel du Ministère devra se contenter d'espaces restreints pour le stationnement et la circulation.

"Le nouvel édifice du ministère des Affaires extérieures est l'un des rares édifices de la Fonction publique à Ottawa qui ait été visiblement conçu pour convenir à un ensemble particulier de fonctions administratives. Les nouveaux locaux du ministère des Affaires

extérieures lui permettront non seulement d'apprécier des commodités accrues de travail et d'impressionner favorablement les diplomates étrangers, mais de tenir compte aussi des besoins de l'employeur ultime, le citoyen canadien, qui se rend dans la capitale pour voir ce qui s'y passe, et voir comment le Canada s'ouvre sur le reste du monde."

Un nouveau sport parmi les loisirs subventionnés

Une subvention de \$1,000 a été accordée à la *Canadian Orienteering Federation* (Fédération de rallye) pour l'aider à couvrir les frais d'administration du bureau national de Toronto. Le rallye est un sport à la mode qui exige des participants une grande habileté à suivre un parcours donné à l'aide d'une carte routière et d'une boussole. De plus en plus de personnes, quel que soit leur âge, s'adonnent à ce divertissement.

Documents historiques transférés aux Archives

Les Archives publiques du Canada et le réseau CTV *Television Network Limited* ont signé récemment un accord visant à garantir le choix et la conservation de documents audio-visuels présentant une valeur historique pour les Canadiens. Aux termes de cet accord, CTV transférera à la division des Archives publiques connue sous le nom d'Archives nationales du film des bandes-vidéo et des films originaux lui appartenant.

Les documents transférés seront de trois types:

- documents "historiques" que les Archives peuvent mettre à la disposition du public à des fins de référence, d'exposition, de consultation et de reproduction;
- documents "courants" qui ne peuvent être communiqués qu'à titre de référence; et
- documents à "diffusion restreinte" que les Archives s'engagent à ne pas communiquer pendant une période déterminée. Chaque année, 10 p. cent au moins des documents "courants" et à "diffusion restreinte" seront reclassés "historiques".

"Le présent accord est d'une importance extrême pour les Archives et le pays tout entier," a dit M. Wilfred I. Smith, archiviste fédéral, au cours de la cérémonie. "Depuis une vingtaine d'années, la télévision est l'un des grands organes d'information qui, jour après jour, enregistre l'actualité, en fait, l'histoire contemporaine. Depuis la fondation de CTV, en 1961, ses caméras et ses journalistes ont "couvert" tous les événements importants et enregistré l'évolution des tendances sociales et politiques qui ont façonné notre vie et notre société. A l'avenir, ces documents seront d'une aide inestimable pour les historiens, les chercheurs et toute personne s'intéressant à notre histoire."

"En acceptant aujourd'hui de transférer ses films et ses bandes-vidéo aux Archives publiques, CTV leur assure la protection et la conservation que mérite leur valeur intrinsèque et contribue à enrichir le patrimoine des générations futures."

"Nous espérons, a continué M. Smith, que le présent accord créera un précédent dont s'inspireront les stations af-

filiées au réseau CTV et que d'autres organismes, qui ont en leur possession des documents similaires, concluront des accords semblables avec les Archives publiques".

Surveillance accrue des flottes de pêche étrangères

A la demande du Service fédéral des pêches et des sciences de la mer, la surveillance aérienne des flottes de pêche étrangères évoluant au large des côtes du Canada a été augmentée cette année, avec l'aide d'aéronefs des Forces armées.

Le ministre des Pêches, M. Jack Davis, a exprimé sa satisfaction, relativement à l'augmentation des activités de surveillance qui, selon lui, aidera beaucoup à faire respecter les limites territoriales et les zones destinées à protéger les pêches du Canada. Les mesures prises avec le ministère de la Défense nationale en vue d'une surveillance aérienne accrue des flottes étrangères font suite à l'augmentation des engagements internationaux et aux appels d'aide répétés de la part des pêcheurs canadiens.

Des aéronefs des Forces armées ont effectué deux fois par semaine des vols au-dessus des bancs Brown et Georges, au large de la Nouvelle-Écosse, pendant la saison d'interdiction de la pêche de l'aiglefin qui s'est terminée le 31 mai. Des vols hebdomadaires prendront place toute l'année au cours des périodes d'activités de pêche les plus intenses, afin d'assurer l'observation des contingents de prise établis dans le cas des principales espèces de poisson de l'Atlantique Nord-Ouest. Sur la côte du Pacifique, il se fera des patrouilles aériennes régulières des limites des zones de pêche et des secteurs touchés par les accords internationaux. Cette année, on a retenu les aéronefs des Forces armées pour un total d'environ 2,500 heures de vol (une augmentation de 15 à 20 p. cent) en vue de missions de surveillance de la pêche (1,400 sur la Côte est et 1,100 sur la Côte ouest).

La surveillance aérienne se révèle un complément précieux pour les patrouilles régulièrement effectuées par les bateaux de protection des pêches qui

sillonnent les eaux côtières pour le Service des pêches et des sciences de la mer. Les deux plus grands bateaux de patrouille de la côte atlantique, soit le *Chebucto*, dont la base est à Halifax et le *Cape Freels*, à Saint-Jean (Terre-Neuve) seront munis cet été, d'embarcations de débarquement leur permettant d'aborder les bateaux plus efficacement en haute mer, afin de vérifier toute infraction relative aux pêches.

Un système-radio permettant d'avertir les bateaux canadiens et étrangers des secteurs de concentration d'engins de pêche près des côtes est maintenant établi dans la région de Terre-Neuve. Il a déjà servi à prévenir plusieurs incidents.

Récentes nominations diplomatiques

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé les nominations suivantes qui entreront en vigueur dans les prochains mois:

M. Robert McDonald Adams, sous-ministre adjoint (Immigration) au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, au poste de consul général à San Francisco, Californie. Il succédera à M. J.S. Nutt qui reviendra à Ottawa.

M. J. Alan Beesley, directeur général du Bureau des affaires juridiques, au poste d'ambassadeur en Autriche, représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel et représentant permanent auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il succédera à M. N.F.H. Berlis qui reviendra à Ottawa.

M. Georges Henri Blouin, directeur général du Bureau du personnel, au poste d'ambassadeur en Espagne. Il succédera à M. J.E.G. Hardy qui reviendra à Ottawa.

M. Malcolm Norman Bow, directeur de la Direction de l'Amérique latine, au poste d'ambassadeur à Cuba. Il succédera à M. K.C. Brown qui reviendra à Ottawa.

M. Frank B. Clark, chargé d'affaires à Manille, et précédemment du Service des Délégués commerciaux, au poste de premier ambassadeur canadien aux Philippines.

M. Jean-Louis Delisle, directeur de la direction des Relations avec les universités, au poste de consul général à

Boston, Massachusetts. Il succédera à M. J.F.-X. Houde dont la nomination au poste de consul général à Marseille est annoncée plus bas.

M. Ormond Wilson Dier, directeur de la direction des Caraïbes, au poste de haut-commissaire en Guyane. Il succédera à M. J.A. Stiles dont la nomination au poste d'ambassadeur en Corée est annoncée plus bas.

M. Robert Elliott, participant au Programme du biculturalisme à Québec, et précédemment chef de la direction du Moyen-Orient, au poste d'ambassadeur en Algérie. Il succédera à M. Christian Hardy qui reviendra à Ottawa.

M. Klaus Goldschlag, directeur général du Bureau des affaires de l'hémisphère occidental, au poste d'ambassadeur en Italie et de haut-commissaire à Malte. Il succédera à M. Benjamin Rogers dont la nomination au poste de chef du Protocole a été annoncée plus tôt.

M. Harry J. Horne, consul et premier délégué commercial à Sydney, Australie, au poste de premier consul général canadien à Atlanta, Georgie.

M. Joseph François-Xavier Houde, consul général à Boston, au poste de consul général à Marseille. Il succédera à M. Eugène Bussière qui prendra sa retraite.

M. R. Harry Jay, directeur général du Bureau des affaires des Nations Unies, au poste d'ambassadeur en Suède. Il succédera à Mlle B.M. Meagher qui sera diplomate en résidence à l'Université de Dalhousie.

Mlle Marion Adams Macpherson, directeur de la direction des Nations Unies (Affaires politiques et institutionnelles), au poste de haut-commissaire à Colombo, Sri Lanka. Elle succède à M. M.R. Macdonnell, décédé.

M. Robert W. McLaren, de l'Agence canadienne de développement international et présentement en congé d'études à Oxford (Angleterre), au poste de premier haut-commissaire résident canadien au Bangladesh.

M. Lawrence A.H. Smith, directeur de la direction de l'Aide et du développement, au poste de premier haut-commissaire canadien aux Barbades.

M. John Alexander Stiles, haut-commissaire en Guyane, et précédemment du Service des Délégués commerciaux, au poste de premier ambassadeur résident en Corée.

M. Paul Tremblay, sous-secrétaire



Mlle Marion Macpherson (ci-dessus) qui arrivera à Colombo, au Sri Lanka, vers le milieu de septembre, est très heureuse à l'idée d'assumer ses nouvelles fonctions de haut-commissaire du Canada. Elle est la troisième Canadienne à devenir chef de mission. Mlle Pamela McDougall, qui est présentement affectée auprès du Conseil privé, a été ambassadeur du Canada à Varsovie. Mlle Margaret Meagher, qui sera diplomate en résidence à l'Université Dalhousie, a été haut-commissaire au Kenya et en Ouganda, et ambassadeur en Suède. La première Canadienne au poste de chargé d'affaires fut Mlle Elizabeth MacCallum (maintenant à la retraite) qui exerça ces fonctions à Beyrouth en 1954-1956.

d'État associé aux Affaires extérieures, au poste d'ambassadeur au Saint-Siège. Il succédera à M. J.E. Robbins qui a pris sa retraite.

M. Pierre Trottier, ministre-conseiller à l'ambassade du Canada à Moscou, au poste d'ambassadeur au Pérou et d'ambassadeur en Bolivie. Il succédera à M. Pierre Charpentier qui reviendra à Ottawa.

Les scouts du Canada recevront \$19,840 pour les aider à fonder un groupe de *Beavers*. Il s'agit d'un nouveau programme-pilote communautaire au Canada dont le but est de donner, aux garçons de 5 à 8 ans, l'occasion de tenter une expérience de socialisation.

Accord Canada – Chine sur l'enregistrement des marques de commerce

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, et le ministre de la Consommation et des Corporations, Monsieur Herb Gray, ont annoncé que le Canada et la République populaire de Chine ont signé le 16 juillet à Pékin un Accord sur l'enregistrement réciproque des marques de commerce.

L'Accord prévoit "que les personnes, les entreprises conjointes, les compagnies, les sociétés et les entreprises d'État de l'un ou l'autre des deux pays pourront, sur une base réciproque, présenter une demande de dépôt des marques de commerce dans l'autre pays conformément à sa loi et y obtenir le droit d'en faire un usage exclusif".

Mission commerciale en Europe

Une mission commerciale composée de membres représentant l'industrie canadienne de fabrication des pièces d'automobiles s'est rendue en Europe pour deux semaines, à compter du 8 juin, afin de sonder des débouchés pour les pièces d'automobiles qui pourraient entrer dans la fabrication des véhicules moteurs européens.

Cette mission sera en partie financée par le Programme d'expansion des exportations du ministère de l'Industrie et du Commerce. Depuis son lancement l'an dernier, ce Programme a déjà permis d'augmenter de plus de 70 millions de dollars les exportations canadiennes.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".